

Samedi 10 et Dimanche 11 Juin 2017



39^{ème} NATIONALE D'ELEVAGE Roinville sous Dourdan (91)



Samedi 10 Juin 2017

EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE

Rendez-vous au Plateau Sportif - Grange de Malassis -
chemin de Malassis - 91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN

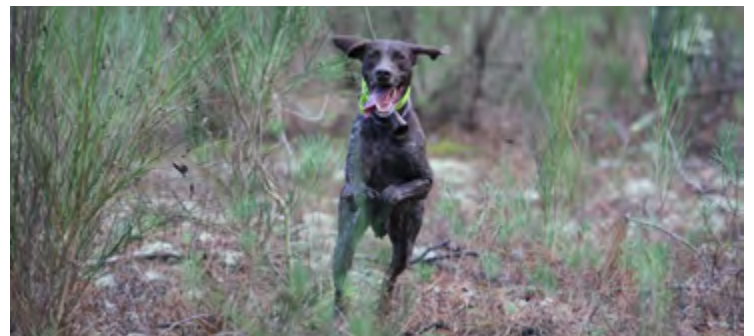
- 8 h 00 : **Ouverture du Secrétariat**
(retrait des catalogues, cartons d'exposants) –
Contrôle vétérinaire
- 9 h 00 : **Début des jugements**
par Jury Collégial pressenti
+ juges stagiaires et assesseurs
- Des experts confirmateurs assureront les confirmations
durant l'exposition.*
- 12 h 30 : **Pause déjeuner** (possibilité de restauration sur place)
et tirage de la Tombola
- NOUVEAU !** Présentation des chiens homologués
CHAMPION Standard ou Travail en 2016
- 14 h 00 : Reprise des jugements
avec attribution CACS/RCACS
et meilleur chien de l'exposition
Trophée Klaus Kieffer
- 16 h 00 : Jugement des **Lots d'Elevage**
et de Reproducteurs
- 20 h 00 : **Soirée conviviale avec remise des trophées**
et challenges 2016
Salle du Plateau Sportif - Grange de Malassis
(sur réservation)

Dimanche 11 Juin 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rendez-vous Salle du Plateau sportif - Grange de Malassis -
chemin de Malassis - 91410 ROINVILLE SOUS DOURDAN

- 10 h 00 : **Assemblée Générale Ordinaire**
- 12 h 30 : **Buffet sur réservation**



**Pour faciliter l'organisation de cette
Nationale d'Elevage, merci d'envoyer
vos engagements et vos réservations
de repas au plus tôt.**

TOMBOLA

**Vos lots seront les bienvenus !
Merci de les déposer
au secrétariat,
dès votre arrivée.**

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION CANINE NATIONALE D'ÉLEVAGE, AVEC ATTRIBUTION C.A.C.S.

LIEU, DATE - L'exposition se tiendra à Roinville sous Dourdan le samedi 10 Juin 2017.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h 00. Les jugements commenceront à 9 h 00 précises et pourront être interrompus entre 12 h 30 et 14 h 00.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs docteurs-vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de la peau ;
- des chiens aveugles ou estropiés ;
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations ;
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur.

La décision du vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines et de celles qui appartiennent à une association canine non affiliée à la S.C.C. Les juges peuvent présenter un chien ne leur appartenant pas le jour où ils n'officent pas.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informaticien.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris.

Vous pouvez engager votre chien dans les classes suivantes :

Classe BABY : pour les chiens âgés de 3 à 6 mois.

Classe PUPPY : pour les chiens âgés de 6 à 9 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant. Très prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elles ne donnent pas lieu à classement.

Classe JEUNE : pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition).

Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au C.A.C.S.

Classe INTERMÉDIAIRE : pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail.

Classe OUVERTE : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail.

Classe TRAVAIL : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la S.C.C. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements de l'exposition).

Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail.

Classe CHAMPION : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. - et Champions Internationaux de la F.C.I. (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

Classe VÉTÉRAN : Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement (les 4 premiers étant classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire) mais ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

Lots de Reproducteurs : 1 mâle ou 1 femelle accompagné de 3 à 5 de ses descendants (fils ou fille) au 1^{er} degré et engagé en classe individuelle. Le jugement se fera sur l'homogénéité du lot.

Lots d'Élevage : 3 à 5 chiens issus du même élevage, pouvant appartenir à des propriétaires différents.

JUGEMENTS - Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

Excellent : qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant de la classe et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer de petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

Très bon - qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

Bon - qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la races mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

Assez bon - qualificatif attribué à un chien suffisamment typé sans qualités notoires ou pas en condition physique.

Seuls les deux premiers des classes Intermédiaire Ouverte et Travail restent dans le ring pour l'attribution du C.A.C.S. ou de la R.C.A.C.S.

RECLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100 Euros, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le Club Français de Braque Allemand avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

RESPONSABILITÉ - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le Club Français du Braque Allemand ne peut en aucun cas être tenu responsable en leurs lieux et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le Comité du Club Français du Braque Allemand (voir paragraphe Réclamations).



Venir à Roinville

- En venant par l'A10, sortie Dourdan, puis suivre la direction Arpajon par le CD 116.
- En venant par la N20, sortie Arpajon puis suivre Dourdan par le CD116



Plan Roinville

Sur le CD 116, au feu tricolore de Roinville sous Dourdan, prendre la rue située entre l'église et la mairie en direction de Marchais (à droite en venant de Dourdan, à gauche en venant d'Arpajon).



HEBERGEMENTS

HOTELS

• Le Domaine du Normont à Dourdan www.belambra-dourdan.fr/fr/Hotel*** (chambres ou bungalows).

2,3 Km de la Grange de Malassis (4 mn en voiture)

• BEST WESTERN Hôtel Blanche De Castille à Dourdan

Situé en centre ville de Dourdan à 3,1 Km de la Grange de Malassis (7 mn en voiture)

CAMPING

• à 1,6 Km de la Grange de Malassis - 40 emplacements de passage (pas de mobile home) <http://www.camping-dourdan.com/>

LES CHAMBRES D'HÔTES ET GÎTES :

<http://www.dourdan-tourisme.fr/Sejourner/Dormir/>

39^e NATIONALE D'ELEVAGE

Grange de Malassis ROINVILLE SOUS DOURDAN (91) SAMEDI 10 JUIN 2017

DEMANDE D'ENGAGEMENT

Un seul chien par feuille (photocopie acceptée)

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS LE 26 MAI 2017

Nom du chien : _____

N° de tatouage : _____ N° de puce électronique : _____

Sexe : _____ N° de LOF : _____ Date de naissance : _____

Nom du père : _____

Nom de la mère : _____

Nom du producteur : _____

Nom du propriétaire : _____

Adresse : _____

N° de tél : _____ Mail : _____

**Martine et Bruno LEDANOIS - Bruno : 06 72 27 92 23 - Martine : 06 78 16 10 97
elevagedubrumanois91@yahoo.fr**

Engagements internet : www.cedia.fr - Paiement sécurisé.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS ET DES REPAS A L'ORDRE DU C.F.B.A. EXCLUSIVEMENT

A adresser à Isabelle GILLES - La Borie Grande - 82800 PUYGAILLARD DE QUERCY - Mail : isabellegilles.7@orange.fr

Joindre une enveloppe timbrée à vos nom et adresse si vous désirez recevoir un accusé de réception

CLASSES DANS LESQUELLES LE CHIEN PEUT ÊTRE ENGAGÉ

(voir définition des classes dans le règlement)

- Intermédiaire (15 à 24 mois)
- Ouverte (à partir de 15 mois)
- Travail (voir règlement) - Présentation C.T.
Les classes Ouvertes, Intermédiaires et Travail concourent entre elles pour l'attribution du C.A.C.S. et de la R.C.A.C.S.
- Baby (de 3 mois à 6 mois)
- Puppy (de 6 mois à 9 mois)
- Jeune (de 9 mois à 18 mois)
- Champion de beauté (joindre photocopie du titre)
- Vétéran (à partir de 8 ans)
- Lot d'Elevage (3 chiens minimum issus du même élevage)
- Lot de Reproducteurs (1 mâle ou 1 femelle accompagné de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré)

POUR LES ADHÉRENTS À JOUR DE LEUR COTISATION AU 26 MAI 2017

1 ^{er} chien.....	28 €
2 ^e chien.....	23 €
3 ^e chien et les suivants.....	13 €
Baby - Puppy.....	10 €
Vétéran - Lot d'élevage et reproducteurs.....	Gratuit*
Confirmation seule.....	Gratuit*

* 1 € pour les engagements sur internet

POUR LES ADHÉRENTS NON À JOUR DE LEUR COTISATION OU LES NON ADHÉRENTS

1 ^{er} chien.....	35 €
2 ^e chien.....	30 €
3 ^e chien et les suivants.....	25 €
Baby - Puppy.....	15 €
Vétéran - Lot d'élevage et reproducteurs.....	Gratuit*
Confirmation seule.....	37 €

Tarif dégressif uniquement pour les chiens appartenant au même propriétaire

Renseignements à fournir faute de quoi le chien sera inscrit en classe ouverte.

Les récompenses et titres exigés doivent être obtenus avant la date de clôture des inscriptions.

CLASSE TRAVAIL : joindre justificatifs
(photocopie du carnet de travail)

Réponses :

CARNET DE TRAVAIL N°

(se munir du carnet de travail)

• Pour chien né en France et appartenant à un propriétaire français
ou our un chiot importé dont le propriétaire est français :

- Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un très bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (B.I.C.P.) :

• Pour un chien adulte importé :

même récompenses en France que ci-dessus. Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.

• Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger :

Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays

CLASSE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des
pays membres de la F.C.I. ou de Champion International de la F.C.I. :

Pour les étrangers joindre les justificatifs

POUR LES CHIENS "NE CONCOURANT PAS"

Pour les chiens titulaires d'un certificat de naissance ou inscrits à un
livre d'origine reconnu par le F.C.I., âgés de plus de 6 mois et qui ne
participent pas à l'exposition. Le carnet de santé doit être en règle.
Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le jury.

N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION (37 € solo ou 42 € couple)

Soutenez efficacement votre club en réglant votre cotisation.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Club Français du Braque Allemand et envoyés à :

M. Albert MANGUINE

64 Chemin de Menton - 06500 GORBIO

Tél. : 06.09.07.20.68 - manguine.albert@wanadoo.fr



RESERVATION DES REPAS

SAMEDI 10 JUN 2017

Soirée conviviale à 20 h

Nombre de repas adultes x 32 € =

Nombre de repas enfants x 12 € =
(enfant - de 10 ans)

DIMANCHE 11 JUN 2017

Buffet à 12 h 30

Nombre de repas x 15 € =

Chèque des engagements et des repas à l'ordre du CFBA à adresser à :

Isabelle GILLES,

La Borie Grande - 82800 PUYGAILLARD DE QUERCY

Tel : 06.87.82.26.45

isabellegilles.7@orange.fr

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant en France

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture
(Direction des Services Vétérinaires en vigueur).

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat
de vaccination anti-rabique en cours de validité. Photocopie à
adresser avec l'engagement du chien à l'exposition.

*Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cette feuille.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement
commun à toutes expositions canines.*

*En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le C.F.B.A. de toute
responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dom-
mages divers) survenus à mon chien ou causé par lui ou à moi-même.*

*Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma
connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies conta-
gieuses, et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se
déclarer avant cette exposition.*

*Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucune société canine ou club non affilié
à la S.C.C. ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I.*

*En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les
sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon
exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.*

Fait à _____ le _____

Signature du propriétaire :